

Marché à procédure adaptée pour la fourniture de matériel technique en sonorisation et éclairage à Papeete, Tahiti

Avis d'appel public à la concurrence (AAPC)

1 Informations Relatives à l'Acheteur Public

Catégorie :	Etablissement public à caractère administratif
Acheteur Public :	Te Fare Tauhiti Nui – Maison de la Culture
Autorité compétente :	Le Directeur
Coordonnées :	646 Boulevard Pomare BP 1 709 – 98 713 Papeete – Tahiti – Polynésie française Tél : 40 544 544
Personne habilitée à signer le marché :	Le Directeur

2 Objet et Caractéristiques principales

La présente consultation a pour objet la fourniture de matériels technique en sonorisation et éclairage pour l'établissement public Te Fare Tauhiti Nui – Maison de la Culture à Papeete.

3 Procédure et Forme du marché

Le présent marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article LP 321-1 du code polynésien des marchés publics (CPMP).

La forme du marché est ordinaire, à prix ferme et actualisable.

Le marché est alloté en six (6) lots.

4 Conditions de participation – Pièces à fournir par les candidats

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, en vue de l'admission de leurs candidatures :

- A. Une lettre de candidature présentée et renseignée selon le modèle joint (LC1 en cas de candidature unique ou LC1 bis en cas de candidature en groupement) comportant les renseignements relatifs à l'identification et aux coordonnées du candidat ou de chaque membre en cas de groupement de candidats et dans ce dernier cas l'identité du mandataire et l'étendue de son habilitation ;
- B. Une déclaration sur l'honneur selon le modèle joint (LC3) attestant que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner mentionnés à l'article LP 233-1 du code polynésien des marchés publics ;

Le candidat admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L621-1 du Code de commerce dans sa rédaction en vigueur en Polynésie Française, est autorisé à soumissionner à condition de produire à l'appui de sa candidature les pièces supplémentaires suivantes :

- la copie du ou des jugements prononcés ;
- lorsqu'il est en période d'observation, une attestation du juge commissaire l'habilitant à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

5 Critères d'attribution

Les offres déclarées recevables à l'issue de l'analyse du dossier de candidature seront ensuite analysées dans les conditions prévues aux articles LP 235-1 du CPMP.

Les offres seront analysées et sélectionnées au terme d'un classement prenant en compte les critères suivants, selon la pondération indiquée :

- * le prix, noté sur 50 points ;
- * les correspondances techniques, notées sur 20 points ;
- * la durée et étendue de garantie, notées sur 30 points.

6 Délai de remise des candidatures et des offres

Les candidatures et offres devront parvenir avant le **17/11/2023 – 12 heures**

Auprès de :

Te Fare Tauhiti Nui – Maison de la Culture

Département Administratif et Financier

Tél : 40 544 540 – Tahiti – Polynésie française

Le délai de validité des offres est fixé à soixante jours (60) jours à compter de la date limite de remise des offres.

7 Renseignements Complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires techniques ou administratifs qui leurs seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres, une demande par mail à : daf@maisondelaculture.pf

8 Consultation et Retrait du dossier

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) peut être retiré auprès du département administratif et financier de Te Fare Tauhiti Nui – Maison de la Culture, sur clé USB (non fournie).

Ce dernier (DCE) peut également être adressé par courriel suite à une demande faite à l'adresse daf@maisondelaculture.pf

9 Conditions d'envoi et de remise des offres

Les offres seront remises sous enveloppe unique cachetée, qui devra contenir deux (2) sous chemises intérieures :

- * une revêtue de la mention « CANDIDATURE », composée des pièces citées à l'article 10.1 du RC.
- * une revêtue de la mention « OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE », composée des pièces citées à l'article 10.2 du RC.

L'enveloppe devra porter l'adresse et la mention suivante :

TE FARE TAUHITI NUI – MAISON DE LA CULTURE
BP 1 709 – 98 713 Papeete
Tél 40 544 544

OFFRE POUR MARCHÉ PUBLIC N° 03/TFTN/2023 RELATIF A LA
« Fourniture de matériel technique en sonorisation et éclairage de spectacles pour l'établissement
public administratif Te Fare Tauhiti Nui – Maison de la culture »

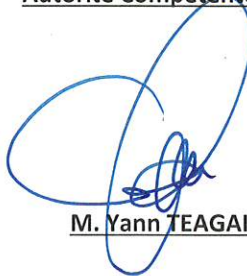
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

Les offres seront remises contre récépissé au département administratif et financier de Te Fare Tauhiti Nui – Maison de la Culture, avant la date et l'heure indiquées en page de garde du RC ; ou si elles sont envoyées par la poste, devront l'être à cette même adresse, par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant les mêmes date et heure limites.

10 Date d'envoi de la publication

19 OCT. 2023

Le Directeur de Te Fare Tauhiti Nui,
Autorité Compétente



M. Yann TEAGAI



Te Fare
Tauhiti Nui
Maison de la
Culture

sondelaculture.p

Tél. 40.00
Fax. 40.428.569
B.P. 1700 PAPEETE